

AVIS DE CONCOURS
- SESSION 2021 -
Personnels d'Inspection

Service Inter académique de recrutement des personnels non enseignants

Inspecteurs de l'Education Nationale

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

Les inscriptions seront enregistrées par INTERNET sur le site :



<http://www.education.gouv.fr/siac4>
Sélectionnez votre académie d'origine

du mardi 13 octobre 2020, à partir de 12 heures,
au jeudi 12 novembre 2020, à 17 heures, heure de Paris,

Aucune inscription ou modification d'inscription par internet ne peut être acceptée après le jeudi 12 novembre 2020, 17 heures, heure de Paris.

Le dossier de Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) ainsi que le guide d'aide à l'attention des candidats sont disponibles et téléchargeables sur www.education.gouv.fr, rubrique « métiers et ressources humaines », sous rubrique « concours », dès l'ouverture des inscriptions.

Attention : aucun dossier RAEP ne sera adressé aux candidats par les services chargés des inscriptions.

Il est recommandé aux candidats de veiller à respecter les dates de remise de dossier d'inscription, pièces jointes, pièces complémentaires qui leur seront communiquées :

- Sur le serveur d'inscription
- Sur la confirmation d'inscription
- Sur la liste des pièces demandées

Les candidats doivent impérativement se reporter au Bulletin officiel n°38 du 8 octobre 2020 afin de prendre connaissance de la note de service du 5-10-2020 précisant les modalités d'organisation au titre de la session 2021.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo38/MENH2026475N.htm>

Les candidats peuvent consulter le guide concours sur le site <https://www.education.gouv.fr/metiers-de-l-encadrement-99932>